

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL le 28 février, 1951.

M. A. De Margerie,
Vonda, Sask.

Cher M. de Margerie,

Je vous inclus copie d'une lettre adressée par M. Tremblay à M. Browne, vendredi passé. Il est possible que M. Tremblay vous ait déjà fait parvenir copie de la même lettre. Le représentant de Marconi préfère que je ne fasse pas d'autres démarches avant qu'il n'ait l'opportunité de retourner à Ottawa voir le contrôleur de l'acier. Il désirerait que je l'y accompagne.

J'ai oublié de vous dire que j'ai finalement reçu vos lettres dont les premières expédiées me sont parvenues les dernières. J'ai parlé hier à un manufacturier qui emploie une certaine quantité d'acier et il semble bien que personne ne comprend exactement la portée de l'ordre en conseil. Il suffirait d'un tout petit peu de bonne volonté de la part de l'Honorable M. Howe pour que nous ayons nos permis. Cependant, c'est le type du dictateur qu'il n'est guère facile d'influencer.

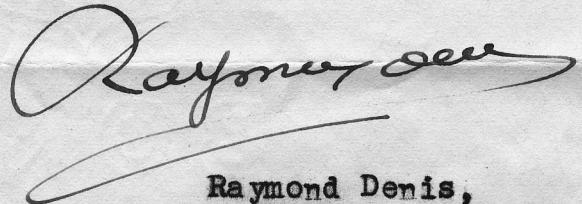
En ce qui concerne la souscription, il faudra que j'en parle au Président de La Sauvegarde qui n'est arrivé de voyage qu'hier seulement. Je ne crois pas qu'il mette une objection à m'accorder un congé de 3 mois pour une cause comme celle-là. Cependant, si l'agence Fihn voulait se charger de la campagne dans des conditions pas trop onéreuses je le préférerais de beaucoup. Vous serait-il possible de leur fournir les informations qu'ils nous ont demandées et de vous informer en même temps des conditions qu'ils suggéreraient? Je crains que la distance des paroisses, paroisses qu'il faudra certainement visiter n'alourdissent considérablement les frais de voyage. Si Fihn se contente de 5% du total de la souscription pour son salaire et celui des 2 ou 3 hommes qui devront forcément lui aider, ce ne serait pas trop cher. Il y aura à ajouter à ceci les frais de voyage, de bureau et de papeterie; le tout arrivera probablement à 10%. Ce serait bon marché. En tous cas, il ne coûte rien de leur demander des précisions et si leurs conditions sont trop onéreuses ou trop dangereuses je m'arrangerai de façon à diriger la campagne moi-même et je me procurerai ^{l'aide} le nécessaire.

Il reste à savoir si cette campagne devrait être faite même si nous n'obtenons pas le permis de construire immédiatement.

Ce serait à vous d'étudier cette question. Personnellement, je me demande s'il ne serait pas aussi bon de faire la campagne de souscription quand même quelle que soit la décision d'Ottawa par crainte du manque de récolte qui rendrait plus difficile encore cette souscription *plus tard*

Je demeure, cher M. de Margerie

Votre tout dévoué,



Raymond Denis,
Organisateur général.

RD/GL